

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2172

15 septembre 2011

### SOMMAIRE

Cosmetic Japan S.A. ....	104233	Hôtel Simon S.A. ....	104246
Fidelity International Real Estate Fund Company 1 .....	104252	Huwa S. à r.l. ....	104245
Galanium Spf S.A. ....	104210	Iceo Parallel .....	104251
Garage Castermans S.à r.l. ....	104230	Il Gattopardo S.à r.l. ....	104252
Garage de l'Est S.A. ....	104231	Immobilière Roxy S.à r.l. ....	104246
Garage Nico Castermans S.à r.l. ....	104231	Immoselect Luxembourg 2 Sibelius S.A. .	104246
Gdansk Port Holdings S.à r.l. ....	104210	ImmoZone, S.à r.l. ....	104245
GE Polish Retail Feeder S.à r.l. ....	104231	Induco Holdings S.à r.l. ....	104246
Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l. .....	104229	Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	104251
Global Project Development S.A. ....	104232	Ironbridge II Luxembourg Holdings S.à r.l. .....	104245
Goodman Herten Logistics (Lux) S.à r.l. .....	104229	Les Pieds dans le Plat S.à r.l. ....	104255
Gottex Management S.A., SICAR .....	104229	Level 03 Investments S.A. ....	104252
Grandover S.à r.l. ....	104230	LIM LOGGING .....	104255
Grandover S.à r.l. ....	104231	LJ Capital S.à r.l. ....	104255
Grandover S.à r.l. ....	104232	LogAxes Austria III S.à r.l. ....	104254
Grandover S.à r.l. ....	104232	LogAxes Austria II S.à r.l. ....	104252
Grand Rock Funds S.A. ....	104230	LogAxes Austria I S.à r.l. ....	104252
Green Power Solar Technology S.à r.l. ..	104230	LogAxes Investment Properties S.à r.l. .	104254
Grizzly Partners S.A. ....	104232	Losca International S.à r.l. ....	104255
Grunt S.à r.l. ....	104232	Pentavest S.à r.l. ....	104246
Gulix Investments S.à r.l. ....	104231	Rhune S.A. ....	104255
Gumtree S.à r.l. ....	104230	SEB Global Invest 15 - SICAV - FIS .....	104256
Haro S.A. ....	104246	SEB Orion 16 - SICAV - FIS .....	104256
H&F Wings Lux 1 S.à r.l. ....	104233	Société de Participation Financière Dalmi- ne Holding S.A. ....	104256
H&F Wings Lux 1 S.à r.l. ....	104233	Tele Columbus Holdings S.A. ....	104210
H&F Wings Lux 2 S.à r.l. ....	104233		

**Galanium Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R.C.S. Luxembourg B 48.456.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juillet 2011.  
Référence de publication: 2011104199/10.  
(110119598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Gdansk Port Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 23.500,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 110.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 juillet 2011.  
Référence de publication: 2011104200/11.  
(110118919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Tele Columbus Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 155.306.

In the year two thousand and eleven on the thirtieth day of June.

Before us M<sup>e</sup> Schaeffer, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Tele Columbus Holdings S.A., a public limited liability company (société anonyme), organized under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.306. The Company has been incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on August 20, 2010, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on October 20, 2010 under number 2235. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to an act of M<sup>e</sup> Martine Schaeffer, on May 11, 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Jérémie HOUET, lawyer, with a professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints, as Secretary, Léa GNALY, employee, with a professional address in Luxembourg.

The Meeting elects, as Scrutineer, Guillaume TRUTTMANN, employee, with a professional address in Luxembourg.

Proxies from the shareholders of the Company (the Shareholders) represented at the present Meeting, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties, the Chairman, the Secretary, the Scrutineer and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- In accordance with article 11.2 of the Articles, the Shareholders have been convened by way of convening notice sent by registered mail at least eight (8) days prior to such Meeting. The Shareholders present or represented by proxy and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list, after having been signed ne varietur by the proxyholder, the Chairman, the Secretary, the Scrutineer and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- According to article 6 of the articles of association of the Company (the Articles), the Company has an issued share capital of thirty-three thousand five hundred and two Euro (EUR 33,502.-).

It appears from the attendance list that a majority of the shares representing the issued share capital of the Company are present or represented at the Meeting so that the Meeting can validly deliberate on the items of the agenda reproduced below:

1. Amendment and full restatement of the articles of the Company;
2. Delegation of powers.
3. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, unanimously decides on the following:

*First resolution*

The Meeting resolves to amend and fully restate the Articles which shall now read as follows:

**“I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.**

The name of the company is “Tele Columbus Holdings S.A.” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company’s registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector, the Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**I. Definitions**

**Art. 5. Defined Terms.**

5.1. “Articles” has the meaning set forth in Article 1.

5.2. “Board” has the meaning set forth in Article 2.1.

5.3. “Business Day” means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Federal Republic of Germany, the Grand Duchy of Luxembourg and the United Kingdom are ordinarily open for business. If any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day.

5.4. “Chairman” has the meaning set forth in Article 8.4(i).

5.5. “Class A Shares” means the class A ordinary shares in the capital of the Company.

5.6. “Class B Shares” means the class B ordinary shares in the capital of the Company.

5.7. “Class C Shares” means the class C ordinary shares in the capital of the Company.

- 5.8. "Class D Shares" means the class D ordinary shares in the Capital of the Company.
- 5.9. "Class E Shares" means the Class E1 Shares, the Class E2 Shares, the Class E3 Shares and the Class E4 Shares."
- 5.10. "Class E1 Shares" means the class E1 ordinary shares in the Capital of the Company.
- 5.11. "Class E2 Shares" means the class E2 ordinary shares in the Capital of the Company.
- 5.12. "Class E3 Shares" means the class E3 ordinary shares in the Capital of the Company.
- 5.13. "Class E4 Shares" means the class E4 ordinary shares in the Capital of the Company.
- 5.14. "Company" has the meaning set forth in Article 1.
- 5.15. "Director" means a member of the Board.
- 5.16. "Directors Circular Resolution" has the meaning set forth in Article 8.3(i).
- 5.17. "First Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).
- 5.18. "First Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).
- 5.19. "General Meeting" has the meaning set forth in Article 2.1.
- 5.20. "Group" means the Company and its direct and indirect subsidiaries.
- 5.21. "Law" has the meaning set forth in Article 1.
- 5.22. "Permitted Disposal" means permitted disposal as defined in the Securityholders Agreement.
- 5.23. "Public Offering" means a public offering and sale of equity securities of the Company pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a recognized and regulated stock exchange in accordance with applicable requirements.
- 5.24. "Second Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).
- 5.25. "Second Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).
- 5.26. "Securityholders Agreement" has the meaning set forth in Article 7.2.
- 5.27. "Share" means any Class A Share, Class B Share, Class C Share, Class D Share or Class E Share.
- 5.28. "Third Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).
- 5.29. "Third Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).
- 5.30. "Warrant" means (i) all warrants to purchase shares in the Company, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the shares referred to in clause (i) (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganization transaction, and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing but excluding under this clause (ii), excluding any shares (and their successors) received pursuant to the exercise of the warrants referenced in clause (i).

## II. Capital - Shares

### Art. 6. Capital.

6.1. The subscribed share capital is set at thirty-three thousand five hundred two Euro (EUR 33,502), represented by fully paid-up shares consisting of:

- (i) one million four hundred eighty thousand five hundred eleven (1,480,511) Class A Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (ii) three hundred thirty thousand five hundred ninety-three (330,593) Class B Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each; and
- (iii) one million five hundred thirty-nine thousand ninety-six (1,539,096) Class C Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each.

6.2. In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorised capital of two hundred ten thousand one hundred ninety-four Euro and fifty-six euro Cents (EUR 210,194.56) which will consist in a maximum of each following shares:

- (i) five million (5,000,000) of Class A Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (ii) five million (5,000,000) of Class B Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (iii) five million (5,000,000) of Class C Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (iv) five million (5,000,000) of Class D Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (v) two hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-four (254,864) of Class E1 Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (vi) two hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-four (254,864) of Class E2 Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each;
- (vii) two hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-four (254,864) of Class E3 Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each; and

(viii) two hundred fifty-four thousand eight hundred sixty-four (254,864) of Class E4 Shares, with a par value of one euro Cent (EUR 0.01) each.

6.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital once or more up to within the limits of the authorized capital by the issue of a maximum of each of the abovementioned new Shares (including the issue and/or the exercise of Warrants that may be issued by the Company) having the same rights as the existing Shares;

(ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

6.4. The authorised share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 7. Shares.**

7.1. The Company's share capital is divided into Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares each of them having the same par value.

7.2. Except as may be required by law or set forth in these Articles or any provisions set out in a securityholders agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and its shareholders (a Securityholders Agreement), all shares vote together and each holder of shares may cast its votes in any manner it chooses.

7.3. All Class A Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class A Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Shares. Each Class A Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.4. All Class B Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class B Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B Shares. Each Class B Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.5. All Class C Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class C Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C Shares. Each Class C Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.6. All Class D Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class D Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class D Shares. Each Class D Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.7 All Class E1 Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class E1 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class E1 Shares. Each Class E1 Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.8 All Class E2 Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class E2 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class E2 Shares. Each Class E2 Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.9 All Class E3 Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class E3 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class E3 Shares. Each Class E3 Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.10 All Class E4 Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 15.5, all Class E4 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class E4 Shares. Each Class E4 Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.11. The Company may have one or several shareholders.

7.12. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

7.13. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.14. A share transfer is carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

7.15. Shares may be issued in denominations of less than one share. Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares.

7.16. If there are several owners of a share or smaller denomination of one share, the Company the exercise of the voting rights attaching thereto shall be suspended until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the company, of the share or smaller denomination.

7.17. In case of distribution (of dividends, interim dividends, liquidation boni or otherwise), several owners of a share or owners of a smaller denomination of one share are entitled to receive distributions in proportion to the co-ownership percentage or smaller denomination of share they own, being understood that the Company shall pay such distributions in the proportions held by such several owners or owners of smaller denomination of share as set out in its share register.

7.18. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

7.19. Any transfer of shares shall be subject to (i) any transfer restrictions included in any agreement entered into by the shareholders and the Company from time to time and (ii) the notification of such restrictions by the transferor to the transferee and the Company.

### III. Management - Representation

#### Art. 8. Board of directors.

##### 8.1. Composition of the board of directors.

###### (i) The board of directors

The Company is managed by the Board, which is composed of up to five (5) directors, and may be composed as follows:

(a) the "Class A Director" who may be proposed for appointment at all times by, and may be proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class A Shares (based upon their holdings of Class A Shares);

(b) the "Class B Director" who may be proposed for appointment at all times by, and may be proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class B Shares (based upon their holdings of Class B Shares);

(c) the "Class C Director" who may be proposed for appointment at all times by, and proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class C Shares (based upon their holdings of Class C Shares);

(d) the "Independent Director", who shall be a Luxembourg resident, who may be appointed at all times by, and may be dismissed by the holders of the Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares (based upon their holdings of Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares); and

(e) the "Management Director" who shall be the then serving CEO of the Tele Columbus group,

provided that after 27 January 2012 the Board shall notwithstanding the remaining term (if any) of the then serving Directors, be comprised of up to five (5) directors who may be appointed from time to time, and may be dismissed by, a majority vote of the A, B and C Shares at the General Meeting, provided further that at least one director shall be a Luxembourg resident.

###### (ii) The sole director

(a) Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In this case, any reference in the Articles to the Board or the directors should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

(b) The quorum and majority voting rules set out in the article 8.4 of the Articles do not apply in case the Company has a sole director.

(c) Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

##### 8.2. Term.

(i) Each initial Director shall serve for an initial term terminating on 27 January 2012 (unless earlier removed or resigned); provided that, in the event that any such initial Director ceases to serve on the Board for any reason during such initial term, the relevant successor Director shall serve for a term terminating on 27 January 2012 (unless earlier removed or resigned). Each subsequent Director shall serve for a term of the longer of (A) one year and (B) until such time as such Director's successor is validly elected and seated, unless earlier removed or resigned. If any Director ceases to serve on the Board for any reason, the Board shall, as promptly as practicable, convene a meeting to fill such vacancy on a provisional basis until the new Director is appointed by the next General Meeting. Directors cannot be appointed for more than six

(6) years and are re-eligible.

(ii) Directors may be removed at any time by the General Meeting.

(iii) If a legal entity is appointed as Director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(iv) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

##### 8.3. Powers of the board of directors



(i) The Board has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more Directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more Directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those Director(s) during the relevant financial year.

#### 8.4. Procedure

(i) The Independent Director (and any successor Independent Director) shall serve as the chairperson (the Chairman) until 27 January 2012 whereupon the Board shall appoint a Chairman from among its members who shall be selected by a majority vote of the Board. The Chairman may choose a secretary who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings. With respect to any meeting of the Board that is not attended by the Chairman of the Board, the Board may appoint another Director to serve as 'chairman pro tempore' of such meeting of the Board.

(ii) The Board meets at the request of the Chairman or any one of the Directors, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg subject to the provisions of Article 8.4(ix).

(iii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to Directors at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for such meeting; provided that if in the opinion of the Chairman the interests of the Group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting were not dealt with as a matter of urgency, advance notice of twenty-four (24) hours may be given; provided further that such notice period may be further limited with the unanimous consent of the Directors. Notice shall be made by mail, fax or e-mail and shall contain, inter alia, the place, date and time of the meeting and an agenda identifying the matters to be discussed at the meeting together with all relevant agreements to be approved (or summaries of the material terms thereof), to the extent then available.

(iv) Notice may be waived by any Director (with respect to himself) by consent in writing or by such Director's attendance at such meeting.

(v) Notice will not be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board.

(vi) All resolutions taken at a meeting of the Board shall be adopted in a meeting (the First Meeting) where a majority of the Directors are present or represented, provided that such Directors represent a majority of the votes of the Board. If within 30 minutes following the time appointed for the First Meeting a quorum is not present, or if during the First Meeting a quorum ceases to be present, the First Meeting shall be adjourned to the same day in the next week (or if that is not a Business Day to the next Business Day) at the same time and place (the Second Meeting), and written notice of the same shall be circulated by the Chairman of the Board to the other Directors by email or fax within 24 hours of the adjournment. The quorum at such Second Meeting shall be two Directors (provided that such Directors represent a majority of the votes of the Board) and such Second Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors. If, at the Second Meeting, the required quorum is not present within 30 minutes following the time appointed for the Second Meeting, or if during the Second Meeting a quorum ceases to be present, the Second Meeting shall be adjourned again to the date which is two (2) Business Days thereafter at the same time and place (the Third Meeting), and notice of the same shall be circulated by the Chairman to the other Directors by email or fax promptly following such adjournment. The quorum at such Third Meeting shall be any two Directors present or represented and such Third Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors.

(vii) The Board shall take any decision at a meeting (or by written consent in lieu of meeting) by the affirmative vote or consent of a majority of the votes cast by those Directors present or represented and voting; provided that, prior to 27 January 2012, the Independent Director shall have a casting vote. A Director who is present at a meeting of the Board at which action on any matter is taken shall be presumed to have assented to the action unless his or her dissent is entered in the minutes of the meeting or unless he or she files his or her written dissent to such action with the person acting as secretary of the meeting before the adjournment thereof or delivers such dissent to the Board immediately after the adjournment of the meeting. Such right to dissent shall not apply to a Director who voted in favor of such action.

(viii) Except as otherwise provided in Article 8.4(vii), no Director shall have a casting vote.

(ix) Any Director shall be entitled to appoint another Director as his proxy (by notice in writing to the Board prior to the applicable meeting of the Board) who will be entitled in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorized or empowered to do. A Director who is also a proxy shall be entitled, in the absence of his appointor (1) to a separate vote on behalf of his appointor in addition to his own vote and (2) to be counted as part of the quorum of the Board on his own account and in respect of the Director for whom he is the proxy. To the extent permitted under applicable law or the Articles, any Director may represent one or more Director as their proxy.

(x) Circular resolutions signed by all the Directors (the Directors' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(xi) Directors of the Board may participate in and hold a meeting using a conference telephone or similar communications equipment by means of which all Persons participating in the meeting can hear each other; provided that at least one half of all participating Directors either attend such meeting in person in Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

(xii) The Board may, at its discretion, appoint one or more observers who may attend and speak, but not vote, at all meetings of the Board and are entitled to receive all information provided to the Directors subject to the same confidentiality obligations applicable to the Directors.

(xiii) A Director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The Director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

#### 8.5. Representation

The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two Directors, provided that at least one such Director is a resident of Luxembourg, or by the signature of the sole Director or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the Board or by the sole Director. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two agents to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated in accordance with the rules of such delegation.

#### **Art. 9. Compensation of the Directors.**

The Directors shall be entitled to such compensation as determined by the holders of a majority of the Shares. The Company shall reimburse each Director for any reasonable, documented costs and out of pocket expenses incurred by such Director in carrying out his duties as a Director.

#### **Art. 10. Liability of the Directors.**

The Directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the company's corporate object.

(ii) Each Share gives entitlement to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

(i) A General Meeting may be convened by the Board, the statutory auditor(s) or upon proposal or request of one or more shareholders who or which together hold ten percent (10%) or more of Shares then outstanding, and who or which have requested so to the Board or the statutory auditor(s) in writing with an indication of the agenda. The convening notice for any meeting of the shareholders shall be sent by registered mail to each shareholder at least eight (8) days prior to the date scheduled for such Meeting and shall specify the agenda, location, date and time of the Meeting; provided that if the holders of all Shares are present or represented at a Meeting and acknowledge that they have been informed of the agenda of the Meeting, the Meeting may be held without prior notice.

(ii) Quorum. All resolutions of the shareholders shall be adopted in a meeting (the First Shareholder Meeting) where fifty percent (50%) of each of the Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares then outstanding are present or represented. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Shareholder Meeting a quorum is not present, or if during the First Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the First Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs ten (10) Business Days following the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Second Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman to the shareholders within twenty-four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Shareholder Meeting shall exist where twenty-five (25%) of the Shares then outstanding are present or represented and such Second Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders. If, within thirty (30) minutes following the time appointed for the Second Shareholder Meeting, a quorum is not present, or if during the Second Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the Second Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs twenty (20) Business Days following the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Third Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman to the shareholders within 24 hours of the adjournment. At the Third Shareholder Meeting, the holders of the Shares present or represented at any given time during such Meeting shall form a quorum and such Third Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter



which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant shareholders.

(iii) Except as required by Law, resolutions at a validly convened General Meeting shall be adopted by a simple majority of the votes. For any matter to be voted on by the holders of Shares, each such holder may cast one vote for each Share held thereby with respect to such matter.

(iv) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(v) All General Meetings shall be held at the registered office or at such other place within Luxembourg as shall be specified or fixed in the notices or waivers of notice thereof; subject to Article 11.2 (vi) below.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting provided that shareholders holding at least one half of all votes represented at such General Meeting either attend such meeting in person in Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

(vii) All General Meetings shall be presided over by the chairman of the meeting, who shall be the Chairman (or a representative thereof). The chairman of any General Meeting shall determine the order of business and the procedure at the General Meeting, including such regulation of the manner of voting and the conduct of discussion as seem to him or her in order.

(viii) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(ix) Any holder of Warrants shall have the right to be an observer who may attend and speak, but not vote, at all General Meetings and shall be entitled to receive all information provided to the shareholders, subject to the same confidentiality obligations applicable (if any), with respect to such General Meeting.

(x) Except as required by Law, the matters set forth in this Article 11.2(ix) shall be subject to the approval of the shareholders as specified herein.

(a) The affirmative vote of greater than fifty percent (50%) of votes cast at a General Meeting (or by unanimous written consent in lieu of a meeting) shall be required to authorise (i) any material disposal of assets or equity interests held by any member of the Group that is not a Permitted Disposal or

(ii) any action which requires such approval in accordance with any Securityholders Agreement.

(b) The affirmative vote required in Article 11(x)(a) above, as well as the affirmative vote of greater than sixty-six and two-thirds percent (66-2/3%) of the votes cast at a General Meeting by each of (A) the Class A Shares and Class B Shares aggregated together, (B) the Class C Shares and (C) all of the Shares shall be required to authorize any amendment of the Articles other than in connection with a Public Offering or an issuance of Shares validly authorized and effected in accordance with these Articles and the Securityholders Agreement, provided that no amendment of the Articles shall be made which disproportionately and adversely (including adversely on the basis of improved treatment to the other classes of shareholders) or unfairly affects any class of shareholders when compared to the other classes of shareholders (as determined in accordance with the Securityholders Agreement) without the separate affirmative consent of greater than sixty-six and two-thirds percent (66-2/3%) of such disproportionately and adversely or unfairly affected class of shareholders.

(xi) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with as an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, Directors and statutory auditors to the Company.

13.3. One month before the Annual General Meeting, the Board provides the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors then prepare a report stating their findings and proposals.

13.4. The annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a Business Day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following Business Day.

13.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

#### **Art. 14. Auditors.**

14.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

14.2. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The General Meeting determines the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the external auditors (réviseurs d'entreprises), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

15.4 Where the Company distributes securities to shareholders, the Board may require as a condition of distribution of securities that the shareholders execute and deliver such documents as the Board may deem necessary or appropriate to ensure compliance with the securities laws of any jurisdiction which apply to such distribution and any further transfer of the distributed securities, and may appropriately legend the certificates which represent such securities to reflect any restriction on transfer with respect to such laws.

15.5 Notwithstanding anything to the contrary herein, the distribution of dividend shall be carried out in accordance with the distribution provisions of any Securityholders Agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and its shareholders.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in accordance with Articles 15.4 and 15.5.

### **VII. General provision**

17.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Subject to the terms herein, powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video

conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.”

#### *Second resolution*

The Meeting resolves to authorise and empower any director of the Company and/or any employee of TMF Corporate Services S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 84993, each acting individually, on behalf of the Company, to notify and register the above changes at the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to execute, deliver and perform under any document (including any notice) necessary or useful for such purpose.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2.000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with the member of the Bureau and us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le trentième jour de juin,

Par-devant Maître Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Tele Columbus Holdings S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 1, Allée Scheffer, L2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.306. La Société a été constituée le 20 août 2010 suivant acte de Me Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations le 20 octobre 2010 sous le numéro 2235. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été amendés pour la dernière fois suivant acte de Me Martine Schaeffer en date du 11 mai 2011, qui n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Me Jérémie HOUET, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président nomme Mme Léa GNALY, employée, de résidence professionnelle à Luxembourg, comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit M. Guillaume TRUTTMANN, employé, de résidence professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur.

Les procurations des actionnaires de la Société (les Actionnaires) représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, le Président, le Secrétaire, le Scrutateur et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acte que:

I. Conformément à l'article 11.2 des Statuts, les Actionnaires ont été convoqués par lettre de convocation envoyé par lettre de recommandation au moins huit (8) jours avant la date de cette Assemblée. Les actionnaires présents ou représentés par procuration et le nombre des actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence. Cette liste, après signature ne varietur par le mandataire, le Président, le Secrétaire, le Scrutateur et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

II. Conformément à l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts), le capital social émis de la Société s'élève à trente-trois mille cinq cent deux Euros (EUR 33.502,-).

Il apparaît d'après la liste de présence, que la majorité des actions représentant le capital social émis de la Société est présente ou représentée à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduit ci-après:

1. Modification et refonte totale des statuts de la Société;
2. Procurations;
3. Divers.

Ces faits étant exposés et reconnus comme vrais par l'Assemblée, l'Assemblée décide ce qui suit:

### Première résolution

L'Assemblée décide de modifier et de refondre intégralement les Statuts qui devront à partir de maintenant être lus de la façon suivante:

#### «I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

##### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

Le nom de la société est "Tele Columbus Holdings S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

##### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

##### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Il est entendu que la Société ne conclura pas de transaction qui impliquerait son engagement dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

##### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

#### I. Définitions

##### **Art. 5. Termes Définis.**

5.1 "Statuts" a la signification prévue à l'Article 1.

5.2 "Conseil" a la signification prévue à l'Article 2.1.

5.3 "Jour Ouvrable" signifie tout jour, autre qu'un samedi, un dimanche ou congé légal, où les institutions bancaires en république Fédérale d'Allemagne, au Grand-Duché de Luxembourg et au Royaume-Uni sont habituellement ouvertes pour affaires. Si, quand la délai pour donner la notification ou agir, expire un jour qui n'est pas un Jour Ouvrable, le délai sera automatiquement prolongé au premier Jour Ouvrable suivant ce jour.

- 5.4 "Président" a la signification prévue à l'Article 8.4 (i).
- 5.5 "Actions de Classe A" signifie les actions ordinaires de classe A dans le capital de Société.
- 5.6 "Actions de Classe B" signifie les actions ordinaires de classe B dans le capital de Société.
- 5.7 "Actions de Classe C" signifie les actions ordinaires de classe C dans le capital de Société.
- 5.8 "Actions de Classe D" signifie les actions ordinaires de classe D dans le capital de Société.
- 5.9 "Actions de Classe E" signifie les Actions de classe E1, les Actions de Classe E2, les Actions de Classe E3 et les Actions de Classe E4.
- 5.10 "Actions de Classe E1" signifie les actions ordinaires de classe E1 dans le capital de Société.
- 5.11 "Actions de Classe E2" signifie les actions ordinaires de classe E2 dans le capital de Société.
- 5.12 "Actions de Classe E3" signifie les actions ordinaires de classe E3 dans le capital de Société.
- 5.13 "Actions de Classe E4" signifie les actions ordinaires de classe E4 dans le capital de Société.
- 5.14 "Société" a la signification prévue à l'Article 1.
- 5.15 "Administrateur" signifie un membre du Conseil.
- 5.16 "Résolution Circulaire des Administrateurs" a la signification prévue à l'Article 8.3 (i).
- 5.12 "Première Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).
- 5.13 "Première Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).
- 5.14 "Assemblée Générale" a la signification prévue à l'Article 2.1.
- 5.15 "Groupe" signifie la Société et ses filiales directes et indirectes.
- 5.16 "Loi" a la signification prévue à l'Article 1.
- 5.17 "Première Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).
- 5.18 "Première Réunion d'Actionnaire" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).
- 5.19 "Assemblée Générale" a la signification prévue à l'Article 2.1.
- 5.20 "Groupe" signifie la Société et ses filiales directes et indirectes.
- 5.21 "Loi" a la signification prévue à l'Article 1.
- 5.22 "Cession Autorisée" signifie la cession autorisée, telle que définie dans le Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement).
- 5.23 "Appel Public à l'Épargne" signifie un appel public à l'épargne et une vente des titres de participation de la Société conformément à un enregistrement efficace ou à une liste efficace ou qualification sur une bourse des valeurs identifiée et réglementée conformément aux conditions applicables.
- 5.24 "Deuxième Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).
- 5.25 "Deuxième Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).
- 5.26 "Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières" (Securityholders Agreement) a la signification prévue à l'Article 7.2.
- 5.27 "Action" signifie toute Action de Classe A, toute Action de Classe B, toute Action de Classe C, toute Action de Classe D ou toute Action de Classe E.
- 5.28 "Troisième Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).
- 5.29 "Troisième Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).
- 5.30 "Garantie" (Warrant) signifie (i) toutes les garanties en vue d'acheter des actions dans la Société, et (ii) toutes les valeurs ou autres intérêts émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en ce qui concerne les actions mentionnées à la clause (i) (ou leurs successeurs en vertu de cette clause (ii)) par un dividende, scission ou toute autre transaction ou en liaison avec une combinaison des valeurs, la recapitalisation, la fusion, la consolidation, l'échange, la conversion, le rachat ou toute autre transaction de réorganisation, et toutes valeurs ou autres intérêts qui sont convertibles en l'une de ces combinaisons ci-dessus mais sauf selon la présente clause (ii), à l'exclusion de toutes les actions (et de leurs successeurs) reçus en vertu de l'exercice des garanties mentionnées à la clause (i).

## II. Capital - Actions

### Art. 6. Capital.

- 6.1. Le capital social souscrit est fixé à trente-trois mille cinq cent deux euros (33.502 EUR), représenté par des actions entièrement libérées composé de:
- (i) un million quatre cent quatre-vingt mille cinq cent onze (1.480.511) Actions de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune;
  - (ii) trois cent trente mille cinq cent quatre-vingt treize (330.593) Actions de Classe B, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR);
  - (iii) un million cinq cent quatre-vingt-treize mille quatre-vingt-seize (1.593.096) Actions de Classe C, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR).
- 6.2. Outre le capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de deux cent dix mille cent quatre-vingt-quatorze Euros et cinquante-six centimes d'euros (210.194,56 EUR) qui sera composé au maximum de chacune des actions suivantes:

- (i) cinq millions (5.000.000) d'Actions de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune;
- (ii) cinq millions (5.000.000) d'Actions de Classe B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune;
- (iii) cinq millions (5.000.000) d'Actions de Classe C, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR);
- (iv) cinq millions (5.000.000) d'Actions de Classe D, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune;
- (v) deux cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quatre (254.864) Actions de Classe E1, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune;
- (vi) deux cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quatre (254.864) Actions de Classe E2, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune;
- (vii) deux cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quatre (254.864) Actions de Classe E3, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune; et
- (viii) deux cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-quatre (254.864) Actions de Classe E4, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (0,01 EUR) chacune.

6.3. Le Conseil est autorisé pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte de constitution à:

- (i) augmenter le capital social actuel en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé par l'émission d'un maximum de chacune des nouvelles Actions mentionnées ci-dessus (en ce compris l'émission et/ou l'exercice des Garanties qui peut être émis par la Société) ayant les mêmes droits que les Actions existantes;
- (ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et
- (iii) faire constater chaque augmentation de capital social par un acte notarié et modifier le registre des actions et les Statuts en conséquence.

6.4. Le capital social autorisé peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une décision de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 7. Actions.**

7.1. Le capital social de la Société est divisé en Actions de Classe A, Actions de Classe B, Actions de Classe C, Actions de Classe D et Actions de Classe E, chacune d'entre elles ayant la même valeur nominale.

7.2. Sauf si exigé par la loi ou prévu par les présents Statuts ou par toutes dispositions prévues dans un Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement) qui peut être conclu de temps à autre, entre, entre autres, la Société et ses actionnaires (un Pacte de Porteurs de valeurs mobilières (a Securityholders Agreement)), toutes les actions votent ensemble et chaque détenteur d'actions peut émettre ses voix selon la manière qu'il choisit, quelle qu'elle soit.

7.3. Toutes les Actions de Classe A seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe A seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe A. Chaque Action de Classe A donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.4. Toutes les Actions de Classe B seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe B seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe B. Chaque Action de Classe C donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.5. Toutes les Actions de Classe C seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe C seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe C. Chaque Action de Classe C donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.6. Toutes les Actions de Classe D seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe D seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe D.

Chaque Action de Classe D donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.7. Toutes les Actions de Classe E1 seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe E1 seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe E1.

Chaque Action de Classe E1 donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.8. Toutes les Actions de Classe E2 seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe E2 seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe E2.

Chaque Action de Classe E2 donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.



7.9. Toutes les Actions de Classe E3 seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe E3 seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe E3.

Chaque Action de Classe E3 donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.10. Toutes les Actions de Classe E4 seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 15.5, toutes les Actions de Classe E4 seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe E4.

Chaque Action de Classe E4 donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.11. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

7.12. Les actions sont et resteront des actions nominatives.

7.13. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

7.14. Une cession d'actions s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de cession, dûment datée et signée par le cédant et le cessionnaire tous deux ou par leurs mandataires habilités, après avoir été notifiée ou acceptée par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve de la cession d'actions, d'autres documents établissant l'accord conclu entre le cédant et le cessionnaire.

7.15. Les actions peuvent être émises en valeurs unitaires de moins d'une action. Les fractions d'actions auront les mêmes droits sur une base fractionnelle que l'ensemble des actions, à condition que les actions soient autorisées à voter uniquement si le nombre de fractions d'actions peut être cumulé en une ou plusieurs actions totales.

7.16. Si il y a plusieurs détenteurs d'une action ou coupure d'action, l'exercice des droits de vote y afférents sera suspendu, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, propriétaire de l'action ou de la coupure.

7.17. En cas de distribution (de dividendes, de dividendes intérimaires, boni de liquidation ou autre), plusieurs détenteurs d'une action ou de valeurs unitaires d'action sont habilités à recevoir des distributions en proportion du pourcentage de co-détention d'action ou de la coupure d'action qu'ils détiennent, étant entendu que la Société devra payer de telles distributions dans les proportions détenues par cette pluralité de détenteurs ou détenteurs d'une coupure d'actions tel qu'indiqué dans son registre d'actions.

7.18. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

7.19. Toute cession d'actions sera soumise à (i) toutes restrictions de cession incluses dans tout contrat conclu par les actionnaires et la Société de temps à autre et (ii) la notification de ces restrictions par le cédant au cessionnaire et à la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. Composition du conseil d'administration.

(i) Le Conseil d'administration

La Société est administrée par le Conseil, qui se compose de quatre (4) administrateurs maximum, et peut être composé comme suit:

(a) l'«Administrateur de Classe A» qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe A (en fonction du nombre d'Actions de Classe A qu'ils détiennent);

(b) l'«Administrateur de Classe B» qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe B (en fonction du nombre d'Actions de Classe B qu'ils détiennent);

(c) l'«Administrateur de Classe C» qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe C (en fonction du nombre d'Actions de Classe C qu'ils détiennent);

(d) l'«Administrateur Indépendant», qui sera résident luxembourgeois, peut être nommé à tout moment par, et peut être révoqué par les détenteurs des Actions de Classe A, des Actions de Classe B et des Actions de Classe C (en fonction du nombre d'Actions de Classe A, d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C qu'ils détiennent); et

(e) l'«Administrateur de Gestion» qui sera le PDG en fonction du groupe Tele Columbus, à condition qu'après le 27 janvier 2012 le Conseil, nonobstant le délai restant (le cas échéant) du mandat des Administrateurs alors en fonction, soit composé de cinq (5) Administrateurs maximum qui peuvent être nommés de temps à autre, et révoqués par un vote à la majorité des Actions de Classe A, B et C à l'Assemblée Générale, à condition alors qu'au moins un Administrateur soit un résident luxembourgeois.»

(ii) L'administrateur unique

(a) Lorsque le nombre d'actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire additionnel. Dans ce cas, toute référence

dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être entendue comme une référence à l'administrateur unique, lorsque approprié.

(b) Les règles de quorum et de majorité de vote disposées à l'article 8.4 des Statuts ne s'appliquent pas lorsque la Société a un actionnaire unique.

(c) Les transactions auxquelles est partie la Société et qui sont en conflit avec les intérêts de l'administrateur unique doivent être enregistrées sous forme de procès verbal. Cela ne s'applique pas aux transactions réalisées dans des circonstances normales et dans le cours ordinaire des affaires

#### 8.2. Durée.

(i) Chaque Administrateur initial accomplira un premier mandat prenant fin le 27 janvier 2012 (à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt); à condition que, au cas où cet Administrateur initial cesserait d'accomplir sa mission au sein du Conseil pour tout motif quel qu'il soit pendant ce premier mandat, l'Administrateur successeur concerné accomplira sa mission pour un mandat se terminant le 27 janvier 2012 (à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt). Chaque Administrateur suivant accomplira un mandat du plus long de (A) un an et (B) jusqu'au moment où ce successeur de l'Administrateur est valablement élu et occupe un siège, à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt. Si tout Administrateur cesse d'accomplir sa mission au sein du Conseil pour tout motif, quel qu'il soit, le Conseil convoquera, dans les plus brefs délais, une réunion afin de pourvoir à ce poste vacant de façon temporaire jusqu'à ce que le nouvel Administrateur soit nommé par la prochaine Assemblée Générale. Les Administrateurs ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(ii) Les Administrateurs sont révocables à tout moment par l'Assemblée Générale.

(iii) Si une personne morale est nommée Administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent afin d'accomplir ses fonctions. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(iv) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

#### 8.3. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Le Conseil a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet égard, à un ou plusieurs Administrateurs, agents, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant soit seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs Administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, affectés à ce(s) Administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

#### 8.4. Procédure

(i) L'Administrateur Indépendant (et tout Administrateur Indépendant successeur) occupera les fonctions du président (le Président) jusqu'au 27 janvier 2012, où le Conseil nommera un Président parmi ses membres qui sera choisi par un vote à la majorité du Conseil. Le Président peut choisir un secrétaire, Administrateur ou non, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales. En ce qui concerne toute réunion du Conseil à laquelle le Président du Conseil n'est pas présent, le Conseil peut nommer un autre Administrateur qui agira en tant que «président intérimaire» de cette réunion du Conseil.

(ii) Le conseil se réunit sur demande du Président ou de l'un des Administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation, en principe est à Luxembourg sous réserve des dispositions de l'Article 8.4 (ix).

(iii) Une notification écrite de toute réunion du Conseil sera donnée aux Administrateurs au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date fixée pour cette réunion; à condition que si selon l'opinion du Président les intérêts du Groupe seraient raisonnablement susceptibles d'être compromis si les affaires à traiter lors de cette réunion n'étaient pas traitées en urgence, une convocation préalable de vingt-quatre (24) heures puisse être donnée; à condition également que ce délai de notification puisse être encore limité avec le consentement unanime des Administrateurs. La notification sera effectuée par courrier, fax ou courrier électronique et indiquera, entre autres, le lieu, la date et l'heure de la réunion et un ordre du jour identifiant les sujets à débattre lors de la réunion ainsi que tous les contrats concernés devant être approuvés (ou des résumés des clauses substantielles de ceux-ci), dans la mesure où ils sont alors disponibles.

(iv) Un Administrateur peut renoncer à une convocation (de son propre chef) en donnant son consentement par écrit ou par la présence de cet Administrateur à cette réunion.

(v) Une notification ne sera pas exigée pour une réunion qui sera tenue à l'heure et au lieu fixés dans une résolution préalable adoptée par le Conseil.

(vi) Toutes les résolutions prises lors d'une réunion du Conseil seront adoptées lors d'une réunion (la Première Assemblée) où une majorité des Administrateurs sont présents ou représentés, à condition que ces Administrateurs représentent une majorité des voix du Conseil. Si dans un délai de 30 minutes suivant le temps imparti pour la Première Assemblée un quorum n'est pas présent, ou si au cours de la Première Assemblée un quorum cesse d'être présent, la

Première Assemblée sera ajournée au même jour de la semaine prochaine (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Deuxième Assemblée), et la convocation écrite de celle-ci sera distribuée par le Président du Conseil aux autres Administrateurs par courrier électronique ou fax dans un délai de 24 heures à compter de l'ajournement. Le quorum à cette Deuxième Assemblée sera de deux Administrateurs (à condition que ces Administrateurs représentent une majorité des voix du Conseil) et cette Deuxième Assemblée ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Assemblée dans la notification originale distribuée aux Administrateurs. Si, au cours de la Deuxième Assemblée, le quorum exigé n'est pas présent dans un délai de 30 minutes suivant le temps imparti pour la Deuxième Assemblée, ou si au cours de la Deuxième Assemblée un quorum cesse d'être présent, la Deuxième Assemblée sera ajournée à nouveau à la date qui est de deux (2) Jours Ouvrables à la même heure et au même endroit (la Troisième Assemblée), et la notification de celle-ci sera distribuée par le Président aux autres Administrateurs par courrier électronique ou fax dans les plus brefs délais suivant cet ajournement. Le quorum lors de cette Troisième Assemblée sera deux Administrateurs présents ou représentés et cette Troisième Assemblée ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Assemblée dans la notification originale distribuée aux Administrateurs.

(vii) Le Conseil prendra toute décision lors d'une réunion (ou par accord écrit tenant lieu de réunion) par le vote ou le consentement affirmatifs d'une majorité des voix exprimées par ces Administrateurs présents ou représentés et qui votent; à condition que, avant le 27 janvier 2012, l'Administrateur Indépendant aura une voix prépondérante. Un Administrateur qui est présent lors d'une réunion du Conseil durant laquelle une action sur tout point est prise sera censé avoir approuvé l'action à moins que sa dissidence soit écrite dans le procès-verbal de la réunion ou à moins qu'il ou elle classe sa dissidence écrite à cette action auprès de la personne agissant en tant que secrétaire de la réunion avant l'ajournement de celle-ci ou fournit cette dissidence au Conseil juste après l'ajournement de la réunion. Ce droit de différer d'opinion ne s'appliquera pas à un Administrateur qui a voté en faveur de cette action.

(viii) Sauf disposition contraire prévue à l'Article 8.4 (vii), aucun Administrateur n'aura de voix prépondérante.

(ix) Tout Administrateur sera autorisé à nommer un autre Administrateur comme son mandataire (par notification écrite au Conseil avant la réunion applicable du Conseil) qui sera autorisé en l'absence de son nominateur à faire toutes les choses que son nominateur est autorisé ou a le pouvoir de faire. Un Administrateur qui est également un mandataire aura droit en l'absence de son nominateur (1) à une voix séparée au nom de son nominateur en plus de sa propre voix et (2) à être pris en compte en tant qu'élément du quorum du Conseil pour son propre compte et en ce qui concerne l'Administrateur pour lequel il est le mandataire. Dans la limite autorisée en vertu du droit applicable ou des Statuts, tout Administrateur peut représenter un ou plusieurs Administrateurs comme leur mandataire.

(x) Les résolutions circulaires signées par tous les Administrateurs (les Résolutions Circulaires des Administrateurs) sont valables et ont force exécutoire comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue, et portent la date de la dernière signature.

(xi) Les Administrateurs du Conseil peuvent participer à et tenir une réunion par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires permettant à l'ensemble des Personnes prenant part à la réunion de s'entendre; à condition qu'au moins la moitié de tous les Administrateurs participants assistent à cette réunion en personne à Luxembourg ou participent en utilisant les moyens de communication qui sont situés physiquement à Luxembourg. La participation à cette réunion fera office de présence et de présence physique à cette réunion.

(xii) Le Conseil peut, à sa discrétion, nommer un ou plusieurs observateurs qui peuvent être présents et prendre la parole, mais pas voter, lors de toutes les réunions du Conseil et sont autorisés à recevoir toutes les informations communiquées aux Administrateurs sous réserve des mêmes exigences de confidentialité applicables aux Administrateurs.

(xiii) Un Administrateur qui a un intérêt pour une transaction effectuée autrement que dans la pratique courante des affaires qui est contraire aux intérêts de la Société doit informer le Conseil en conséquence et faire enregistrer la déclaration dans le procès-verbal de l'assemblée. L'Administrateur concerné peut ne pas participer aux discussions au sujet de cette transaction. Un rapport spécial sur la transaction en cause est soumis aux actionnaires à la prochaine Assemblée Générale, avant tout vote sur le sujet.

#### 8.5. Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux Administrateurs, à condition qu'au moins un Administrateur soit résident au Luxembourg, ou par la signature de l'Administrateur unique ou par les signatures conjointes ou par la signature unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil ou l'Administrateur unique a accordé ce pouvoir de signature. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux agents à qui ce pouvoir concernant la gestion journalière de la Société a été délégué conformément aux règles de cette délégation.

#### Art. 9. Indemnité des Administrateurs.

Les Administrateurs auront droit à cette indemnité comme déterminée par les détenteurs d'une majorité des Actions. La Société remboursera chaque Administrateur pour tous les frais raisonnables et documentés et les dépenses non remboursées supportées par cet Administrateur dans la réalisation de ses fonctions en tant qu'Administrateur.

#### **Art. 10. Responsabilité des Administrateurs.**

Les Administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Actionnaire(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des actionnaires.**

##### **11.1 Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en Assemblée Générale. L'Assemblée Générale a les pleins pouvoirs pour adopter et ratifier tous les actes et opérations qui sont conformes à l'objet social de la société .

(ii) Chaque Action donne droit à un (1) vote.

##### **11.2 Convocations, quorum, majorité et procédures de vote.**

(i) Une Assemblée Générale peut être convoquée par le Conseil, le(s) commissaire(s) aux comptes ou sur proposition ou requête d'un ou plusieurs actionnaires qui détiennent ensemble dix pour cent (10%) ou plus des Actions alors en circulation, et qui en ont fait la demande au Conseil ou au(x) commissaire(s) aux comptes par écrit avec une indication de l'ordre du jour. La convocation à toute réunion des actionnaires sera envoyée par courrier recommandé à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour cette Réunion et indiquera l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de la Réunion; à condition que si les détenteurs de toutes les Actions sont présents ou représentés lors de la Réunion et reconnaissent avoir été informés de l'ordre du jour de la Réunion, la Réunion puisse être tenue sans convocation préalable.

(ii) Quorum. Toutes les résolutions des actionnaires seront adoptées lors d'une réunion (la Première Réunion d'Actionnaire) où cinquante pour cent (50%) de chacune des catégories des Actions de Classe A, des Actions de Classe B et des Actions de Classe C alors en circulation sont présents ou représentés. Si dans un délai de trente (30) minutes suivant le temps imparti pour la Première Réunion d'Actionnaire un quorum n'est pas présent, ou si pendant la Première Réunion d'Actionnaire un quorum cesse d'être présent, la Première Réunion d'Actionnaire sera ajournée au jour qui survient dix (10) Jours Ouvrables suivant la Première Réunion d'Actionnaire (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Deuxième Réunion d'Actionnaire), et une notification écrite de celle-ci sera distribuée par le Président aux actionnaires dans un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de l'ajournement. Le quorum lors de cette Deuxième Réunion d'Actionnaire sera présent lorsque vingt-cinq (25%) des Actions alors en circulation sont présents ou représentés et cette Deuxième Réunion d'Actionnaire ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Réunion d'Actionnaire dans la notification originale distribuée aux Actionnaires concernés. Si dans un délai de trente (30) minutes suivant le temps imparti pour la Deuxième Réunion d'Actionnaire, un quorum n'est pas présent, ou si pendant la Deuxième Réunion d'Actionnaire un quorum cesse d'être présent, la Deuxième Réunion d'Actionnaire sera ajournée au jour qui survient vingt (20) Jours Ouvrables suivant la Première Réunion d'Actionnaire (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Troisième Réunion d'Actionnaire), et une notification écrite de celle-ci sera distribuée par le Président aux actionnaires dans un délai de 24 heures à compter de l'ajournement. Lors de la Troisième Réunion d'Actionnaire, les détenteurs des Actions présents ou représentés à tout moment donné pendant cette Réunion constitueront un quorum et cette Troisième Réunion d'Actionnaire ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Réunion d'Actionnaire dans la notification originale distribuée aux Actionnaires concernés.

(iii) Sauf si la Loi l'exige, les résolutions à une Assemblée Générale valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Pour tout point qui fera l'objet d'un vote par les détenteurs des Actions, chaque détenteur peut exprimer une voix pour chaque Action ainsi détenue en rapport avec ce sujet.

(iv) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne, actionnaire ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(v) Toutes les Assemblées Générales seront tenues au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg comme cela sera indiqué ou fixé dans les convocations ou renonciations à celles-ci, sous réserve de l'Article 11.2 (vi) ci-dessous.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion à condition que les associés qui détiennent au moins la moitié de la totalité des votes représentés à cette Assemblée Générale soit assistent à cette réunion en personne à Luxembourg ou participent en utilisant les moyens de communication qui sont situés physiquement à Luxembourg. La participation à cette réunion fera office de présence et de présence physique à cette réunion.

(vii) Toutes les Assemblées Générales seront présidées par le président de l'assemblée, qui sera le Président (ou un représentant de celui-ci). Le président de toute Assemblée Générale déterminera le calendrier et la procédure à l'Assemblée Générale, y compris cette réglementation sur la façon de voter et la conduite de la discussion qui lui semble dans l'ordre.

(viii) Tout actionnaire peut voter en utilisant les bulletins prévus à cet effet par la Société. Sur les bulletins de vote, figurent la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée ainsi que le texte des résolutions proposées. Pour chaque

résolution, il doit figurer sur le bulletin trois cases permettant de voter pour ou contre la résolution ou de s'abstenir. Les Actionnaires doivent renvoyer les bulletins de vote au siège social. Seuls les bulletins de vote reçus avant l'Assemblée Générale sont pris en compte pour le calcul du quorum. Les bulletins sur lesquels ne figurent ni un vote ni une abstention sont nuls et non avenus.

(ix) Tout détenteur de Garanties sera autorisé à être un observateur qui peut être présent et prendre la parole, mais ne peut pas voter, à toutes Assemblées Générales et sera autorisé à recevoir toutes les informations communiquées aux administrateurs, sous réserve des mêmes exigences de confidentialité applicables (le cas échéant), concernant cette Assemblée Générale.

(x) Sauf si la Loi l'exige, les points prévus au présent Article 11.2

(ix) seront soumis à l'approbation des actionnaires comme indiqué ci-après.

(a) Le vote affirmatif de plus de cinquante pour cent (50%) des voix exprimées à une Assemblée Générale (ou par consentement écrit à l'unanimité tenant lieu d'assemblée) sera tenu d'autoriser (i) toute cession matérielle d'actifs ou titres de participation détenus par tout membre du Groupe qui n'est pas une Cession Autorisée ou (ii) toute action qui exige cette approbation conformément à tout Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement).

(b) Le vote affirmatif requis à l'Article 11(x) (a) ci-dessus, ainsi que de plus de soixante-six et deux tiers pour cent (66-2/3%) des voix exprimées à une Assemblée Générale par chacune des (A) Actions de Classe A et Actions de Classe B regroupées, (B) Actions de Classe C et par (C) toutes les Actions sera tenu d'autoriser toute modification des Statuts autre qu'en rapport avec un Appel Public à l'Épargne ou une émission d'Actions valablement autorisée et effectuée conformément aux présents Statuts et au Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement), à condition qu'aucune modification statutaire ne soit réalisée qui altère de façon disproportionnée et défavorablement (défavorablement y compris sur la base du traitement amélioré aux autres classes d'actionnaires) ou injustement toute classe d'actionnaires comparé aux autres classes d'actionnaires (comme déterminé conformément au Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement)) sans le consentement affirmatif séparé de plus de soixante-six et deux tiers pour cent (66-2/3%) de cette classe d'actionnaires altérée d'une façon disproportionnée et défavorablement ou injustement.

(xi) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (le cas échéant).

#### **Art. 12. Actionnaire unique.**

12.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

12.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des agents, Administrateurs et commissaires aux comptes envers la Société.

13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil remet aux commissaires aux comptes un rapport sur les opérations de la Société et les pièces justificatives afférentes. Les commissaires aux comptes doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions et conclusions.

13.4. L'Assemblée Générale annuelle a lieu au siège social ou à tout autre endroit dans les limites de la commune où est situé le siège social, tel que précisé dans les convocations, le second mardi de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle aura lieu le Jour Ouvrable suivant.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon le jugement absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

#### **Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2. Dans les cas prévus par la loi, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

14.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.



15.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant des bénéfices nets annuels Elle peut décider d'affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) les comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et dans leur rapport au Conseil, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises, selon le cas, doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

15.4. Lorsque la Société distribue des valeurs mobilières aux actionnaires, le Conseil peut exiger comme condition de la distribution de valeurs mobilières que les actionnaires signent et remettent ces documents que le Conseil peut juger nécessaires ou appropriés afin d'assurer la conformité avec les lois sur les valeurs mobilières de toute juridiction qui s'applique à cette distribution et toute autre cession des valeurs mobilières distribuées, et peut convenablement désigner les certificats qui représentent ces valeurs mobilières afin de refléter toute restriction de cession en ce qui concerne ces lois.

15.5. Nonobstant toute disposition contraire ci-après, la distribution du dividende sera effectuée conformément aux dispositions de distribution de tout Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement) qui peut être conclu de temps à autre, entre notamment, la Société et ses actionnaires.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux actionnaires conformément aux Articles 15.4 et 15.5.

## **VII. Disposition générale**

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires peuvent être établies par écrit, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Sous réserve des conditions ci-dessus, les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.»

### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'autoriser et de donner pouvoir à tout administrateur de la Société et/ou à tout employé de TMF Corporate Services S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84993, chacun agissant individuellement, pour le compte de la Société, pour notifier et inscrire les changements ci-dessus au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et pour accomplir, délivrer et exécuter tout document (y compris tout avis) nécessaire ou utile à ces fins.

### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, sont estimés à environ EUR 2000.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte en langue anglaise, est suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé le présent acte original avec les membres du Bureau et le notaire instrumentant.

Signé: J. HOUET, L. GNALY, G. TRUTTMANN et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2011. LAC/2011/30063. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Référence de publication: 2011095575/1060.

(110108502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2011.

---

**Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.299.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée  
générale des associés en date du 15 juillet 2011*

La société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, R.C.S. Luxembourg B n ° 65.477, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, a été nommée comme réviseur d'entreprises agréé en charge de l'audit des comptes annuels au 31 mars 2012 et des comptes consolidés pour l'année 2011.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Global Blue Luxembourg Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104201/16.

(110118861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Goodman Herten Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 131.887.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Goodman Herten Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011104202/16.

(110118765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Gottex Management S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104208/10.

(110118609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grand Rock Funds S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.416.

Les comptes annuels de 2010 ont été clôturés au 31 Décembre 2010 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 30 juin 2010 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg 20/07/2011.

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2011104209/12.

(110119127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Green Power Solar Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9368 Folkendange, Maison 1.  
R.C.S. Luxembourg B 155.848.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104210/9.

(110119375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Gumtree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 110.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104212/11.

(110118930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Garage Castermans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7540 Rollingen, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 61.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104213/10.

(110118788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grandover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 92.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant Unique

Référence de publication: 2011104222/13.

(110118905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Garage de l'Est S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6131 Junglinster, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 30.698.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104214/9.

(110119444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Grandover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Gérant Unique*

Référence de publication: 2011104223/13.

(110118908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Garage Nico Castermans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 5, rue Fraesbich.

R.C.S. Luxembourg B 98.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104215/10.

(110118789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**GE Polish Retail Feeder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 33.509,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 158.139.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2011.

Référence de publication: 2011104216/11.

(110119892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Gulix Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104230/10.

(110119008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**Global Project Development S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 71.885.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2011104221/11.

(110119897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grandover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant Unique

Référence de publication: 2011104224/13.

(110118910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grizzly Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 79.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104226/9.

(110119730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grunt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 40, rue de Rollinggrund.

R.C.S. Luxembourg B 90.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104228/9.

(110119604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Grandover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures  
Gérant Unique

Référence de publication: 2011104225/13.

(110118942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**H&F Wings Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.629,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104231/11.

(110118938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**H&F Wings Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.629,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.172.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104232/12.

(110118939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**H&F Wings Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.072,04.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104233/11.

(110118937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Cosmetic Japan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 161.965.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of June.  
Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "Cosmetic Japan N.V.", a company having its registered office in Kaya Richard J. Beaujon, Landhuis Joonchi, Curaçao, and registered with the Commercial Register of the Chamber of Commerce and Industry at Curaçao under number 51992 (the Company).

The meeting was opened by Dennis Bosje, with professional address in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Sinan Sar, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. that by resolution validly adopted by the sole shareholder of the Company in Curaçao, on June 28, 2011, acting in accordance with the articles of association of the Company, the Company resolved to transfer its statutory seat and principal establishment from Curaçao to the city of Luxembourg as from the date hereof without the Company being dissolved but on the contrary with corporate continuance. All formalities required under the laws of Curaçao to give effect to that resolution have been duly performed; a copy of said resolution shall remain annexed to the present deed;

II. that the shares of the Company have been the subject of a report prepared by Grant Thornton Lux Audit S.A., Réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated as per the date hereof which concludes as follows:

“Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the Company is not at least corresponding to the amount of the minimum share capital of a Société Anonyme.”

The said auditor's report, after having been signed *in varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it;

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office and central administration of the Company from Curaçao to Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a public limited liability company (*société anonyme*) with the name Cosmetic Japan S.A. and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Amendment and complete restatement of the Company's articles of incorporation so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg company act, with the Company having a share capital of seventy three million four hundred and sixty-five thousand five hundred United States Dollars (USD 73,465,500) divided into seven hundred and thirty-four thousand six hundred and fifty-five (734,655) shares, with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100) each;

4. Acknowledgement of the resignation of United International Trust N.V. as sole director of the Company, effective as of the date hereof, and full discharge to the resigning director for the performance of its duty as sole director of the Company from the date of its appointment until the date of its resignation;

5. Appointment of (i) Mr. Dennis Bosje, company director, born on November 20, 1965 in Amsterdam, the Netherlands, (ii) Mr. Gérard Matheis, company director, born on December 4, 1962 in Luxembourg, both having their professional address at L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diederich, and (iii) Mr. Kees Roovers, company director, born on December 31, 1957 in Tilburg, The Netherlands, as directors of the Company until the end of the statutory meeting of 2015;

6. Appointment of the private limited company Kohnen & Associés S.à r.l., RCS Luxembourg number B 114.190, with registered office at L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adelaide, as statutory auditor until the end of the statutory meeting of 2015;

7. Establishment of the registered office and central administration of the Company at 5, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

8. Miscellaneous.

IV. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

V. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to transfer the registered office, principal establishment and central administration of the Company from Curaçao to Luxembourg as from the date hereof, without the Company being dissolved but on the contrary with corporate continuance.

*Second resolution*

The meeting resolves that the Company adopts the form of a public limited liability company (*société anonyme*) with the name “Cosmetic Japan S.A.”, accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of Luxembourg.

*Third resolution*

The meeting resolves to amend and restate the articles of association of the Company so as to conform them to Luxembourg law.

The restated articles of association of the Company will read as follows:



**Art. I. Form, Name.** There is hereby established a public limited liability company (“société anonyme”) (hereafter the “Company”) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, (hereafter the “Law”) and by the present articles of incorporation (hereafter the “Articles”).

The Company is initially composed of one single shareholder subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of “Cosmetic Japan S.A.”.

**Art. II. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the sole director, or in case of plurality of directors, of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole director, or in case of plurality of directors, the board of directors, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole director, or in case of plurality of directors, by the board of directors, or by one of the bodies or persons entrusted by the sole director, or in case of plurality of directors, by the board of directors, with the daily management of the Company.

**Art. III. Object.** The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

**Art. IV. Duration.** The Company is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution of the general meeting of the shareholders, adopted in the manner required for amendment of these articles.

**Art. V. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at USD 73,465,500 (seventy three million four hundred and sixty-five thousand five hundred United States Dollars) divided into seven hundred and thirty-four thousand six hundred and fiftyfive (734,655) shares with a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each, entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. VI. Form of shares.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

**Art. VII. Powers of the general meetings.** The sole shareholder exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The resolutions passed by such a meeting shall be binding upon all the shareholders.

Except as otherwise required by Law or by the present articles, all resolutions will be taken by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by shareholders representing at least half of the capital.

The general meeting shall have the fullest powers to order, carry out, authorise or ratify all acts taken or done on behalf of the Company.

**Art. VIII. General meeting of the shareholder(s).** The general meeting of shareholder or in case of plurality of shareholders, the general Meeting of shareholders shall meet upon call by the sole director, or in case of plurality of directors, by the board of directors or by any person delegated to this effect by the board of directors. shareholder(s) representing ten per cent of the subscribed share capital may, in compliance with the Law, request the sole director, or in case of plurality of directors, the board of directors to call a general meeting of shareholder(s).

The annual general meeting shall be held in accordance with the Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the first Monday in the month of May at 11.00am.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholder(s) may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Should all or any part of shares be registered shares, the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, the shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder, or as otherwise instructed by such shareholder.

If the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, all shareholders, is/are present or represented and consider himself/themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholder(s) shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all general meetings of shareholder(s). A shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Any shareholder may participate at all general meetings of shareholder(s) by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Unless otherwise provided by Law, resolutions of the general meeting are passed, by a simple majority vote of the shareholder(s) present or represented.

**Art. IX. Director(s).** The Company shall be managed by a sole director in case of a sole shareholder, or by a board of directors composed of at least three (3) members in case of plurality of shareholders, their number being determined by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company.

The director(s) shall be elected by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by the general meeting of shareholders, for a period of not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director (s) shall be eligible for reappointment.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

**Art. X. Meetings of director(s).** In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairman. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. XI. Powers of the director(s).** The sole Director, or in case of plurality of directors, the Board of Directors, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the General Meeting of Shareholders, fall within the competence of the sole Director, or in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

According to article 60 of the law of August 10, 1915, as amended, on commercial companies, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, directors or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. XII. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by joint signature of any two directors of the Company, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director, or in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

**Art. XIII. Conflict of interest.** In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. XIV. Supervision of the Company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders, shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among

the members of the Institut des Réviseurs d'entreprises will be designated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting, which fixes the duration of their office, which may not exceed six years.

**Art. XV. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

**Art. XVI. Adoption of accounts.** The annual General Meeting shall be presented with reports by the sole Director, or in case of plurality of directors, by the Board of Directors, and Statutory Auditors and shall consider and, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the Annual General Meeting may by separate vote discharge the director, or in case of plurality of directors, the directors, and Statutory Auditors from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out for or in connection with any acts or omissions by or on the part of the director, or in case of plurality of directors, by or on the part of the directors, and Statutory Auditors made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in these Articles unless they have been specifically indicated in the convening notice.

**Art. XVII. Distribution of profits.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the sole shareholder or in case of plurality of shareholders upon decision of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders of the general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

The sole shareholder or in case of plurality of shareholders the general meeting of shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the sole director or in case of plurality of directors by the board of directors, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

The share premium account may be distributed to the shareholder(s) upon decision of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by a resolution of the general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The sole shareholder or in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the sole director or as the case may be by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the director or as the case may be the board of directors. The director or as the case may be the board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

**Art. XVIII. Dissolution of the Company.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders, in proportion to their shareholding in the Company.

After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed in case of plurality of shareholders, to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

**Art. XIX. Amendments to the Articles of Incorporation.** The present Articles may be amended from time to time by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a general meeting of shareholders, under the quorum and majority requirements provided for by Law.

**Art. XX. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

#### *Fourth resolution*

The meeting resolves (i) to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of United International Trust N.V. as sole director of the Company and to grant it full discharge for the performance of their duty, as sole director of the Company and (ii) to appoint as directors of the Company until the end of the statutory meeting of 2015:

(i) Mr. Dennis Bosje, company director, born on November 20, 1965 in Amsterdam, the Netherlands, with professional address in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich,

(ii) Mr. Gérard Matheis, company director, born on December 4, 1962 in Luxembourg, with professional address at L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich,

(iii) Mr. Kees Roovers, company director, born on December 31, 1957 in Tilburg, The Netherlands, with professional address in Willemsparkweg, 52-2, 1071 HJ Amsterdam, The Netherlands.

*Fifth resolution*

The meeting resolves to appoint Kohnen & Associés S.à.r.l., having its registered office in L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adelaïde, RCS Luxembourg B 114.190, as statutory auditor of the Company, with effect as of the date hereof until the end of the statutory meeting of 2015.

*Sixth resolution*

The meeting resolves to establish the registered office and the principal establishment of the Company at 5, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Estimate of costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 6,000.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil onze, le vingt-neuf juin.

Par-devant, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Virvi N.V.", ayant son siège social à Kaya Richard J. Beaujon, Landhuis Joonchi, Curaçao, et immatriculée auprès du Registre du Commerce de Chambre de Commerce et Industrie de Curaçao sous le numéro 60609 (la Société).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Dennis Bosje, demeurant professionnellement à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Sinan Sar, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que par résolution de l'associé unique de la Société valablement adoptée le 28 juin 2011 à Curaçao, agissant conformément aux statuts de la Société, la Société a décidé de transférer son siège social et son principal établissement de Curaçao à Luxembourg-Ville à compter de la date des présentes sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises par le droit de Curaçao, afin de réaliser cette décision ont d'ores et déjà été accomplies; une copie de ladite résolution restera annexée au présent acte.

II. Les actions de la Société ont fait l'objet d'un rapport préparé par Grant Thornton Lux Audit S.A., Réviseur d'entreprises, Luxembourg daté à la date des présentes qui conclut que:

«Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the Company is not at least corresponding to the amount of the minimum share capital of a Société Anonyme.»

Ledit rapport du réviseur d'entreprises, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société de Curaçao à Luxembourg-Ville à compter de la date des présentes sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique;

2. Adoption par la Société de la forme légale d'une société anonyme sous la dénomination sociale «Cosmetic Japan S.A.» et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert de son siège social et du principal établissement de la Société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. Modification et refonte des statuts de la Société afin de les rendre conformes au droit luxembourgeois, en conséquence de l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise, avec la Société ayant un capital social de soixante-treize millions quatre cent soixante-cinq mille cinq cents Dollars des Etats-Unis (USD 73.465.500) divisé en sept cent



trente-quatre mille six cent cinquante-cinq (734.655) actions d'une valeur nominale de cent Dollars des Etats-Unis (USD 100) chacune;

4. Acceptation de la démission de United International Trust N.V., en qualité de seul directeur de la Société avec effet à ladite date, et pleine décharge au directeur démissionnaire pour l'exercice de ses fonctions de seul directeur à partir de sa nomination jusqu'à sa démission;

5. Nomination de (i) Monsieur Dennis Bosje, administrateur, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam, Pays-Bas, (ii) Monsieur Gérard Matheis, administrateur, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, les deux avec adresse professionnelle à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diederich, et (iii) Monsieur Kees Roovers, administrateur, né le 31 décembre 1957 à Tilburg, Pays-Bas, comme administrateurs de la société jusqu'à la fin de l'assemblée statutaire de 2015;

6. Nomination de la société à responsabilité limitée Kohnen & Associés S.à.r.l. en qualité de commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la fin de l'assemblée statutaire de 2015;

7. Etablissement du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société au 5, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg;

8. Divers.

IV.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

V.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale, de sorte que celle-ci peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société de Curaçao à Luxembourg à compter de la date des présentes, sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique.

#### *Seconde résolution*

L'assemblée décide que la Société revêt la forme d'une société anonyme sous la dénomination «Cosmetic Japan S.A.», accepte la nationalité luxembourgeoise et sera, à compter de la date des présentes, soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier et de reformuler les statuts de la Société pour les rendre conformes au droit luxembourgeois.

Les statuts reformulés de la Société auront la teneur suivante:

« **Art. I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par la présente une société anonyme (ci-après la "Société") régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (ci-après la "Loi") et par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

Au début, la Société est composée d'un seul actionnaire, qui a souscrit toutes les actions. Toutefois, la Société pourra être composée à tout moment de plusieurs actionnaires, en particulier à la suite de la cession d'actions ou de l'émission de nouvelles actions.

La Société aura la dénomination "Cosmetic Japan S.A.".

**Art. II. Siège social.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville au Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre endroit dans la Ville de Luxembourg par une décision de l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, par une résolution du conseil d'administration.

La Société pourra avoir des bureaux et des filiales à Luxembourg et à l'étranger.

Dans le cas où le seul administrateur, ou en cas de plusieurs administrateurs, le conseil d'administration, devrait déterminer que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège de la Société, ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance des parties intéressées par l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, par le conseil d'administration



ou par tout autre organe ou toute personne à qui cette tâche a été confiée par l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, par le conseil d'administration chargé de la gestion quotidienne.

**Art. III. Objet.** La Société a pour objet toutes les transactions se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises sous forme de sociétés anonymes ou sociétés à responsabilité limitée, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra en outre effectuer toutes activités commerciales, industrielles ou financières, immobilières ou mobilières, que la Société considérera comme utiles pour l'accomplissement de son objet social.

En particulier, la Société pourra utiliser ses fonds pour la création, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'un portefeuille composé de toutes valeurs mobilières ou de tous brevets de toutes origines, participer à l'établissement, le développement et le contrôle de toutes entreprises, acquérir toutes valeurs mobilières ou tous brevets par contribution, souscription, achat ou autrement, ou encore par option, et les réaliser par vente, cession, échange ou autrement.

De plus, la Société pourra accorder des titres en faveur de tiers pour garantir ses engagements ou les engagements des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la société même, accorder des prêts ou autrement assister les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe que la Société, ainsi que dans d'autres sociétés ou des tiers.

La Société pourra également réaliser ses affaires par des filiales au Luxembourg ou à l'étranger.

De plus, la Société pourra procéder à l'acquisition, la gestion, le développement, la vente ou la location de propriétés immobilières, meublées ou non, et généralement faire toutes transactions immobilières, excepté celles qui sont réservées à un revendeur en immobilier et celles qui concernent le placement et la gestion de fonds. En général, la Société pourra faire toutes opérations patrimoniales, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions qui sont directement ou indirectement liées à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. IV. Durée.** La Société est formée pour une durée illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par une résolution de l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée de la manière requise pour une modification des présents statuts.

**Art. V. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à USD 73.465.500, divisé en 734.655 (sept cent trente-quatre mille six cent cinquante-cinq) actions entièrement libérées d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis) chacune.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit à tout moment par une résolution de l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires, adoptée de la même manière que celle requise pour une modification des présents statuts.

En sus du capital-actions, il pourra être établi un compte prime d'émission, sur lequel sera transféré toute prime payée sur une action en sus de sa valeur nominale. Le montant du compte prime pourra être utilisé pour assurer le paiement de toutes actions que la Société pourrait racheter de ses actionnaires, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour faire des distributions aux actionnaires ou pour attribuer des fonds à la réserve légale.

Dans la mesure et aux conditions de la loi, la Société pourra racheter ses propres actions.

**Art. VI. Forme des actions.** Les actions peuvent avoir la forme nominative ou au porteur, ou partiellement l'une ou l'autre, au gré de l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, au choix des actionnaires suivant les restrictions prévues par la loi.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont la propriété en main commune ou si le titre de propriété de cette ou ces actions est divisé, fractionné ou contesté, toutes personnes demandant un droit à cette ou ces actions devront nommer un seul représentant pour représenter cette ou ces actions vis-à-vis de la Société. A défaut de nommer un tel représentant implique la suspension de tous les droits de ces actions. Il en est de même en cas de conflit entre un usufruitier ou un nu-propriétaire, ou entre un gagiste ou un emprunteur sur gage.

**Art. VII. Pouvoirs des assemblées générales.** L'actionnaire unique exercera tous les pouvoirs accordés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires. En cas de plusieurs actionnaires, toute assemblée régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Les résolutions adoptées dans une telle assemblée auront force obligatoire vis-à-vis de tous les actionnaires.

Si la loi ou les présents statuts ne l'exigent pas autrement, toutes les résolutions seront prises par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par des actionnaires représentant au moins la moitié du capital.

L'assemblée générale aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, autoriser ou ratifier tous les actes accomplis ou faits au nom de la Société.

**Art. VIII. Assemblée générale du ou des actionnaires.** L'assemblée générale de l'actionnaire ou en cas de plusieurs actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires, se réunira sur convocation de l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, du conseil d'administration ou de toute personne déléguée à cette fin par le conseil d'administration. Le ou les actionnaires qui représentent dix pourcent du capital souscrit pourront, en conformité avec la loi,

demander à l'administrateur unique, ou en cas d'une pluralité d'administrateurs, au conseil d'administration, de réunir une assemblée générale du ou des actionnaires.

L'assemblée générale annuelle se tiendra conformément à la loi au siège de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation le premier lundi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour serait un jour férié légal ou bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant au Luxembourg.

D'autres assemblées du ou des actionnaires pourront être tenues aux endroits et jours qui pourront être indiqués dans les convocations respectives.

Au cas où les parts seraient totalement ou partiellement des parts nominatives, l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, les actionnaires seront convoqués par une notification comprenant l'ordre du jour, envoyée par courrier recommandé au moins huit jours avant la date de l'assemblée à chaque actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires, ou suivant ce que l'actionnaire aura donné comme information.

Si l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, le ou les actionnaires est/sont présent(s) ou représenté(s) et se considère/nt valablement réuni(s) et informé(s) de l'ordre du jour, l'assemblée générale pourra être tenue sans convocation préalable.

En cas d'une pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires désignera son propre président, qui présidera l'assemblée. Le président désignera un secrétaire qui dressera le procès-verbal de l'assemblée.

Les affaires traitées dans une assemblée du/des actionnaire(s) se limitera aux points sur l'ordre du jour (qui contiendra toutes les affaires requises par la loi) et aux affaires accessoires à ces matières.

Chaque action donne droit à une voix dans toutes les assemblées du ou des actionnaires. Un actionnaire pourra agir dans chaque assemblée du ou des actionnaires en donnant une procuration à une autre personne, qui n'a pas besoin d'être un actionnaire.

Chaque actionnaire pourra participer à toutes les assemblées générales du ou des actionnaires par audioconférence, vidéoconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire qui permet à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre, et une participation dans une assemblée par de tels moyens est égale à une participation personnelle à cette réunion.

Sauf s'il a été prévu autrement par la loi, les résolutions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix du ou des actionnaires présents ou représentés.

**Art. IX. Administrateur(s).** La Société est gérée par un seul administrateur dans le cas d'un seul actionnaire, ou par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de plusieurs actionnaires, dont le nombre sera déterminé par le seul actionnaire, ou en cas de plusieurs actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires. Le ou les administrateurs n'ont pas besoin d'être des actionnaires de la Société.

Le ou les administrateurs seront élus par le seul actionnaire, ou en cas de plusieurs actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires, pour une période qui ne pourra dépasser six (6) ans et jusqu'à l'élection de leurs successeurs, sous condition, toutefois, qu'un administrateur pourra être relevé de ses fonctions à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le ou les administrateurs pourront être réélus.

En cas de vacance dans la fonction d'un administrateur pour cause de décès, démission ou autre, les administrateurs restants élus par l'assemblée générale des actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour le remplacer jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires suivante.

**Art. X. Réunions du ou des administrateur(s).** En cas de plusieurs administrateurs, le conseil d'administration élira un président parmi ses membres, et pourra élire un ou plusieurs vice-présidents. Le conseil d'administration pourra choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui pourra être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, ainsi que d'effectuer les tâches administratives et autres, suivant ce qui sera périodiquement instruit par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation au moins du président ou de deux administrateurs, ou de toute personne déléguée à cette fin par les administrateurs, à l'endroit indiqué dans la convocation, et la ou les personnes convoquant la réunion décideront l'ordre du jour. Une notification par lettre ou par télégramme ou télécopie ou courriel concernant une réunion du conseil d'administration sera donnée à tous les administrateurs au moins huit jours calendaires avant l'heure de cette réunion, sauf en cas d'urgence, dans lequel vingt-quatre heures seront suffisantes pour une notification, qui devra indiquer la raison de cette urgence. Il pourra être renoncé à cette notification, en cours ou rétrospectivement, par le consentement écrit ou par télégramme ou télécopie ou courriel de la part de chaque administrateur. Des notifications séparées ne sont pas requises pour des réunions tenues à des heures et des endroits décrits dans un plan adopté dans une décision préalable du conseil d'administration.

Chaque administrateur pourra agir dans toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou courriel un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur pourra représenter seulement un de ses collègues.

Le conseil d'administration pourra délibérer ou valablement agir seulement si au moins une majorité des administrateurs est présente ou représentée dans une réunion du conseil. Faute d'obtenir un quorum endéans une demi-heure à

compter de l'heure fixée pour la réunion, les administrateurs présents pourront ajourner la séance jusqu'à une heure et un endroit ultérieurs. Des notifications de la réunion suspendue seront données au conseil par le secrétaire, s'il y a un secrétaire, ou autrement par un des administrateurs.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés dans cette réunion. En cas d'égalité du nombre des voix des administrateurs pour ou contre une résolution, le président du conseil d'administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas de partage, les décisions proposées seront considérées comme rejetées.

Chaque administrateur pourra participer dans une réunion du conseil d'administration par audioconférence, vidéoconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire qui permet à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre, et une participation dans une réunion par de tels moyens est égale à une participation personnelle à cette réunion.

Nonobstant ce qui précède, une décision du conseil d'administration pourra également être prise par accord écrit unanime, c.à.d. sur un ou plusieurs documents comprenant les décisions et signés par chacun des administrateurs. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

**Art. XI. Pouvoirs du ou des administrateurs.** L'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, le conseil d'administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition dans les intérêts de la Société. Tout ce qui n'est pas spécialement réservé par la loi ou par les présents statuts à l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, à l'assemblée générale des actionnaires, est dans les attributions de l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, du conseil d'administration.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 modifiée sur les sociétés commerciales, la gestion quotidienne de la Société, ainsi que la représentation de la Société concernant cette gestion, pourra être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, cadres, directeurs ou autres mandataires, qui n'auront pas besoin d'être des actionnaires, et qui agiront seuls ou conjointement.

La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par une procuration notariée ou par un instrument privé.

**Art. XII. Signature sociale.** Vis-à-vis de tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou par la ou les signatures de toutes autres personnes à qui ce pouvoir aura été confié par l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, pour le conseil d'administration.

**Art. XIII. Conflit d'intérêts.** En cas de conflit d'intérêts d'un administrateur, il est entendu que le simple fait que l'administrateur agit en tant qu'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne constituera pas de conflit d'intérêts; il devra informer le conseil d'administration de tout conflit et ne pourra prendre part au vote, mais sera inclus dans le quorum. Un administrateur en conflit avec un des points sur l'ordre du jour devra déclarer ce conflit au président avant le début de la réunion.

Tout administrateur ayant un conflit dû à un intérêt personnel dans une transaction soumise au conseil d'administration pour approbation envers l'intérêt de la Société sera obligé d'en informer la conseil et faire de sorte qu'un rapport de sa déclaration soit inclus dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra participer dans les affaires de la réunion (mais sera compris dans le quorum). A la prochaine assemblée générale, avant toute autre résolution sur laquelle il faudra voter, un rapport spécial sera dressé sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs pourra avoir un intérêt personnel en conflit avec celui de la Société.

**Art. XIV. Surveillance de la Société.** Les transactions de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui n'auront pas besoin d'être des actionnaires. L'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires, nommera un ou plusieurs commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction, qui ne pourra dépasser six ans.

Si la Société devait dépasser les critères contenus dans l'article 215 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, la nomination de commissaire au compte sera supprimée et un ou plusieurs commissaires indépendants, choisis parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprises seront désignés par l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par l'assemblée générale, qui déterminera la durée de leur mandat, qui ne pourra dépasser six ans.

**Art. XV. Année financière.** L'année de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

**Art. XVI. Arrêt des comptes.** Les rapports seront présentés à l'assemblée générale annuelle par l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, par le conseil d'administration et les commissaires aux comptes, et délibérera sur l'acceptation du bilan et du compte de profits et pertes, suivant ce qu'elle considérera comme opportun.

Après l'adoption du bilan et du compte des profits et pertes, l'assemblée générale annuelle pourra donner décharge à l'administrateur par vote séparé, ou en cas de plusieurs administrateurs, aux administrateurs, et aux commissaires aux comptes pour toute responsabilité quelconque envers la Société concernant toutes pertes ou tous dommages provenant de, ou en relation avec tous actes ou omissions par ou de la part de l'administrateur, ou en cas de plusieurs administrateurs, par les administrateurs et les commissaires aux comptes, faits de bonne foi et sans négligence grave. Une décharge ne

sera pas valable si le bilan devait avoir des omissions ou une information fautive ou fallacieuse, qui fausserait l'état réel des affaires de la Société ou le rapport de l'exécution des actes non spécifiés dans les présents statuts, sauf s'ils auront été spécifiquement indiqués dans les convocations.

**Art. XVII. Distribution des bénéfices.** Cinq pourcent (5%) du bénéfice net sera placé dans la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint un montant de dix pourcent (10%) du montant du capital social émis par la Société.

Le solde pourra être distribué à l'actionnaire unique sur une décision de ce dernier, ou en cas de plusieurs actionnaires, sur une décision de l'assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions ci-dessous.

L'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires pourra décider de déclarer et de verser des acomptes sur dividendes sur base des états des comptes établis par l'administrateur unique, ou en cas de plusieurs administrateurs, par le conseil d'administration, si ces états montrent que suffisamment de fonds sont à disposition pour une distribution, mais bien entendu que le montant à distribuer ne pourra dépasser les bénéfices réalisés depuis la dernière année comptable, augmenté des bénéfices portés à nouveau et des réserves distribuables, moins les pertes portées à nouveau et les montants à verser à une réserve à établir suivant la loi en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessous.

Le compte prime d'émission pourra être distribué à ou aux actionnaires sur une décision de l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires conformément aux dispositions mentionnées ci-dessous. L'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires, pourra décider d'allouer un montant quelconque de comptes primes d'émission à la réserve légale.

Les dividendes déclarés pourront être payés dans toute monnaie choisie par l'administrateur unique, ou en cas d'un conseil d'administration, le cas échéant, et pourront être payés aux endroits et dates qui pourront être déterminés par l'administrateur ou le cas échéant, par le conseil d'administration. L'administrateur ou le cas échéant, le conseil d'administration, pourront procéder à une décision finale du taux d'échange applicable pour changer les fonds des dividendes dans la monnaie de leur paiement. Un dividende déclaré, mais non payé sur une action pendant les cinq ans qui suivent, ne pourra plus être réclamé et sera annulé par le détenteur de cette action et reviendra à la Société. Il ne sera payé aucun intérêt sur des dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenues par la Société au nom du détenteur des actions.

**Art. XVIII. Dissolution de la Société.** Dans le cas d'une dissolution de la Société, la liquidation se fera par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée des actionnaires qui décidera cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur compensation.

Les produits nets de la liquidation seront distribués par le ou les liquidateurs à l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, aux actionnaires proportionnellement aux actions qu'ils détiennent dans la Société.

Après le paiement de toutes les dettes et charges tenues contre la Société et des frais de la liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués en cas de plusieurs actionnaires, aux actionnaires, conformément avec, et dans le but de réaliser sur base totale le même résultat économique que les règles de distribution déterminées pour les distributions des dividendes.

**Art. XIX. Modifications des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés périodiquement par l'actionnaire unique, ou en cas de plusieurs actionnaires, par une assemblée générale des actionnaires, sous condition des exigences en matière de quorum et de majorité prévues par la loi.

**Art. XX. Loi applicable.** Il est fait référence aux dispositions de la loi concernant toutes affaires non spécifiquement prévues dans les présents statuts.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide (i) de constater la démission, effective à la date des présentes, de United International Trust N.V. en qualité de seul directeur de la Société et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat en tant que seul directeur de la Société et (ii) de nommer comme administrateurs de la Société jusqu'à la fin de l'assemblée statutaire de 2015:

(i) Monsieur Dennis Bosje, administrateur, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich,

(ii) Monsieur Gérard Matheis, administrateur, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, et

(iii) Monsieur Kees Roovers, administrateur, né le 31 décembre 1957 à Tilburg, Pays-Bas, demeurant à Willemsparkweg, 52-2, 1071 HJ Amsterdam, Pays-Bas.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer Kohnen & Associés S.à.r.l., ayant son siège social à L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, RCS Luxembourg B 114.190, commissaire aux comptes de la Société à compter de la date des présentes jusqu'à la fin de l'assemblée statutaire de 2015.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide d'établir le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société au 5, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison du présent acte, est approximativement estimé à la somme de EUR 6.000,.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. BOSJE, A. SIEBENALER, S. SAR et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juillet 2011. Relation: LAC/2011/30420. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096010/649.

(110109142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2011.

---

**Huwa S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 103.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104236/9.

(110119485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**ImmoZone, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6745 Grevenmacher, 22, Kuschegaessel.

R.C.S. Luxembourg B 147.821.

Les comptes annuels au 04/07/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/07/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011104248/12.

(110118809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Ironbridge II Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.618.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ironbridge II Luxembourg Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104253/11.

(110119696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Haro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 81.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104237/9.

(110119731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Hôtel Simon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 85.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104244/10.

(110119779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Immobilière Roxy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 7-9, rue du Commerce.  
R.C.S. Luxembourg B 74.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104246/10.

(110119771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Immoselect Luxembourg 2 Sibelius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 120.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104247/10.

(110119778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Induco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 147.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104249/9.

(110119548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 154.065.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of June.

Before M<sup>e</sup> Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Index Ventures V (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP1126, having its registered office at Ogier House, The



Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Associates V Limited, here represented by Me Laetitia Borucki, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP1125, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Associates V Limited, here represented by Me Laetitia Borucki, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Yucca Partners L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Quebec, registered with the Registre des Entreprises du Québec under registration number 3362083217, having its registered office at 1134 Sainte Catherine Street West, H3B 5K2 Montreal, Quebec, Canada, acting for its Jersey branch Yucca Partners L.P. Jersey Branch, a branch of Yucca Partners L.P. formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number 23322, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, here represented by Me Laetitia Borucki, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures Growth I (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP981, having its registered office at No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, here represented by Me Laetitia Borucki, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP979, having its registered office at No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, acting through its managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, here represented by Me Laetitia Borucki, lawyer, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies initialled "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That they are the current shareholders of Pentavest S.à r.l. having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 154065 (the "Company"), incorporated by a deed of Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on June 18, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1579 of August 3, 2010. The articles have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on April 21, 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. That the capital of the Company is set at seven million two hundred twenty thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,220,909.43) represented by twenty-five million (25,000,000) class A shares, by twenty seven million five hundred thousand (27,500,000) class B shares, by three hundred thirty-nine million six hundred fifteen thousand five hundred and twenty-eight (339,615,528) class C shares, by twenty-one million two hundred and fourteen thousand six hundred and fifty-five (21,214,655) class D shares, by two hundred and eighty-two million (282,000,000) class E shares and by twenty-six million seven hundred sixty thousand seven hundred sixty (26,760,760) class F shares, each with a nominal value of one Cent (EUR 0.01), entirely subscribed for and fully paid up.

III. These shares are allocated to the shareholders as follows:

1. 24,489,120 class A shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
2. 26,938,032 class B shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
3. 20,781,129 class D shares for Index Ventures V (Jersey), L.P.;
4. 198,380 class A shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
5. 218,218 class B shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
6. 168,343 class D shares for Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
7. 312,500 class A shares for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
8. 343,750 class B shares for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
9. 1,698,078 Class C shares for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
10. 265,183 Class D shares for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
11. 1,410,000 Class E shares for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
12. 133,804 Class F for Yucca Partners L.P. acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch;
13. 326,525,726 Class C shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
14. 271,130,874 Class E shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
15. 25,729,320 Class F shares for Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
16. 11,391,724 Class C shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;

17. 9,459,126 Class E shares for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;

18. 897,636 Class F for Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.

That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1) Increase of the share capital of the Company by an amount of eighty thousand euros (EUR 80,000.00) so as to raise it from its present amount of seven million two hundred twenty thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,220,909.43) to seven million three hundred thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,300,909.43) by the creation and the issue of eight million (8,000,000) new class G shares of a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

2) Subscription and paying up of the eight million (8,000,000) new class G shares as follows:

(a) Seven million four hundred forty-four thousand six hundred ninety-one (7,444,691) new class G shares by Index Ventures V (Jersey), L.P., prenamed, by a contribution in cash of seventy-four thousand four hundred forty-six Euros and ninety-one Cents (74,446.91);

(b) Sixty thousand three hundred and nine (60,309) new class G shares by Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., prenamed, by a contribution in cash of six hundred and three Euros and nine Cents (EUR 603.09);

(c) Four hundred ninety-five thousand (495,000) new class G shares by Yucca Partners L.P., acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch, prenamed, by a contribution in cash of four thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 4,950).

3) Amendment of Article 6 of the articles of association so as to reflect the proposed increase of the share capital of the Company.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The shareholders of the Company unanimously resolve to increase the capital of the Company by an amount of eighty thousand euros (EUR 80,000.00) so as to raise it from its present amount of seven million two hundred twenty thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,220,909.43) to seven million three hundred thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,300,909.43) by the creation and the issue of eight million (8,000,000) new class G shares of a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

#### *Subscription and Payment*

All the eight million (8,000,000) new class G shares are subscribed for by the existing shareholders as follows:

(a) Seven million four hundred forty-four thousand six hundred ninety-one (7,444,691) new class G shares by Index Ventures V (Jersey), L.P., prenamed, by a contribution in cash of seventy-four thousand four hundred forty-six Euros and ninety-one Cents (74,446.91);

(b) Sixty thousand three hundred and nine (60,309) new class G shares by Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., prenamed, by a contribution in cash of six hundred and three Euros and nine Cents (EUR 603.09);

(c) Four hundred ninety-five thousand (495,000) new class G shares by Yucca Partners L.P., acting for Yucca Partners LP Jersey Branch, its Jersey branch, prenamed, by a contribution in cash of four thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 4,950).

These eight million (8,000,000) new class G shares have been entirely paid up by a contribution in cash from the above mentioned persons for an aggregate amount of eighty thousand euros (EUR 80,000) which are now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution and subscription of the new class G shares, Article 6 of the Articles of Association is amended and now reads as follows:

“ **Art. 6.** The capital is fixed at seven million three hundred thousand nine hundred and nine Euros and forty-three Cents (EUR 7,300,909.43) represented by twenty-five million (25,000,000) class A shares, by twenty seven million five hundred thousand (27,500,000) class B shares, by three hundred thirty-nine million six hundred fifteen thousand five hundred and twenty-eight (339,615,528) class C shares, by twenty-one million two hundred and fourteen thousand six hundred and fifty-five (21,214,655) class D shares, by two hundred and eighty-two million (282,000,000) class E shares, by twenty-six million seven hundred sixty thousand seven hundred sixty (26,760,760) class F shares and by eight million (8,000,000) class G shares, each with a nominal value of one Cent (EUR 0.01), entirely subscribed for and fully paid up.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an deux mille onze, le septième jour de juin.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

**ONT COMPARU:**

Index Ventures V (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP1126, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, agissant par l'intermédiaire de son managing general partner Index Venture Associates V Limited, ici représenté par Me Laetitia Borucki, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP1125, ayant son siège social à Ogier House, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, agissant par l'intermédiaire de son managing general partner Index Venture Associates V Limited, ici représenté par Me Laetitia Borucki, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Yucca Partners L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit du Québec, immatriculé auprès du Registre des Entreprises du Québec sous le numéro d'immatriculation 3362083217, ayant son siège social au 1134 Sainte Catherine Street West, H3B 5K2 Montreal, Québec, Canada, agissant pour sa succursale de Jersey, Yucca Partners L.P. Jersey Branch, une succursale de Yucca Partners L.P. constituée et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation 23322, ayant son siège social au Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, ici représentée par M<sup>e</sup> Laetitia Borucki, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures Growth I (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP981, ayant son siège social au No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, agissant par son managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, ici représentée par M<sup>e</sup> Laetitia Borucki, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé;

Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de Jersey, immatriculé auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro d'immatriculation LP979, ayant son siège social au No 1, Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 8YJ, Channel Islands, agissant par son managing general partner Index Venture Growth Associates I Limited, ici représentée par Me Laetitia Borucki, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Ces procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes prénommées et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes prénommées, représentées comme établi ci avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les associés actuels de Pentavest S.à r.l. avec siège social au 41, boulevard de Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 154065 (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Paul BETTINGEN, notaire résidant à Niederaanven, en date du 18 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1579 du 3 août 2010. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du soussigné en date du 21 avril 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à sept millions deux cent vingt mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.220.909,43) représenté par vingt-cinq millions (25.000.000) de Parts Sociales de classe A, par vingt sept millions cinq cents mille (27.500.000) de Parts Sociales de classe B, par trois cent trente-neuf millions six cent quinze mille cinq cent vingt-huit (339.615.528) Parts Sociales de classe C, par vingt et un millions deux cent quatorze mille six cent cinquante-cinq (21.214.655) Parts Sociales de classe D, par deux cent quatre-vingt-deux millions (282.000.000) de Parts Sociales de classe E, et par vingt-six millions sept cent soixante mille sept cent soixante (26.760.760) parts sociales de classe F, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), entièrement souscrites et libérées.

III. Ces parts sociales sont réparties entre les associés existants comme suit:

1. 24.489.120 parts sociales de classe A pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;

2. 26.938.032 parts sociales de classe B pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
3. 20.781.129 parts sociales de classe D pour Index Ventures V (Jersey), L.P.;
4. 198.380 parts sociales de classe A pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
5. 218.218 parts sociales de classe B pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
6. 168.343 parts sociales de classe D pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
7. 312.500 parts sociales de classe A pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
8. 343.750 parts sociales de classe B pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
9. 1.698.078 parts sociales de classe C pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
10. 265.183 parts sociales de classe D pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
11. 1.410.000 parts sociales de classe E pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
12. 133.804 parts sociales de classe F pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey;
13. 326.525.726 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
14. 271.130.874 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
15. 25.729.320 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I (Jersey), L.P.;
16. 11.391.724 parts sociales de classe C pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
17. 9.459.126 parts sociales de classe E pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.;
18. 897.636 parts sociales de classe F pour Index Ventures Growth I Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt mille euros (EUR 80.000) afin de le porter de son montant actuel de sept millions deux cent vingt mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.220.909,43) à sept millions trois cent mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.300.909,43) par la création et l'émission de huit millions nouvelles parts sociales (8.000.000) de classe G d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

2) Souscription et libération des huit millions nouvelles parts sociales (8.000.000) de classe G comme suit:

(a) sept millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-onze (7.444.691) nouvelles parts sociales de classe G pour Index Ventures V (Jersey), L.P par l'apport en numéraire de soixante quatorze mille quatre cent quarante-six euros et quatre-vingt-onze cents (74.446,91).

(b) soixante mille trois cent neuf (60.309) nouvelles parts sociales de classe G pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P. par l'apport en numéraire de six cent trois euros et neuf cents (EUR 603,09);

(c) quatre cent quatre-vingt-quinze mille (495.000) nouvelles parts sociales de classe G pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey par l'apport en numéraire de quatre mille neuf cent cinquante euros (EUR 4.950).

3) Modification de l'Article 6 des statuts afin de refléter cette augmentation de capital social de la Société.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt mille euros (EUR 80.000) afin de le porter de son montant actuel de sept millions deux cent vingt mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.220.909,43) à sept millions trois cent mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.300.909,43) par la création et l'émission de huit millions (8.000.000) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

#### *Souscription et Libération*

Toutes les huit millions (8.000.000) nouvelles parts sociales classe G sont souscrites par les associés actuels comme suit:

(a) sept millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt onze (7.444.691) nouvelles parts sociales de classe G pour Index Ventures V (Jersey), L.P par l'apport en numéraire de soixante-quatorze mille quatre cent quarante-six euros et quatre-vingt onze cents (EUR 74.446,91);

(b) soixante mille trois cent neuf (60.309) nouvelles parts sociales de classe G pour Index Ventures V Parallel Entrepreneur Fund (Jersey), L.P. par l'apport en numéraire de six cent trois euros et neuf cents (EUR 603,09);

(c) quatre cent quatre-vingt-quinze mille (495.000) nouvelles parts sociales de classe G pour Yucca Partners L.P. agissant pour Yucca Partners LP Jersey Branch, sa succursale de Jersey par l'apport en numéraire de quatre mille neuf cent cinquante euros (EUR 4.950).

Les huit millions (8.000.000) parts sociales de classe G ont été entièrement libérées par apport en numéraire de la part des personnes susmentionnées à concurrence d'un montant total de quatre-vingt mille euros (EUR 80.000) qui est à la disposition de la société, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente et à la souscription des nouvelles parts sociales de classe G, l'Article 6 des statuts est modifié et est à présent libellé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social émis est fixé à sept millions trois cent mille neuf cent neuf euros et quarante-trois cents (EUR 7.300.909,43) représenté par vingt-cinq millions (25.000.000) de Parts Sociales de classe A, par vingt-sept millions cinq cent mille (27.500.000) de Parts Sociales de classe B, par trois cent trente-neuf millions six cent quinze mille cinq cent vingt-huit (339.615.528) Parts Sociales de classe C, par vingt et un millions deux cent quatorze mille six cent cinquante-cinq (21.214.655) Parts Sociales de classe D, par deux cent quatre-vingt-deux millions (282.000.000) de Parts Sociales de classe E, par vingt-six millions sept cent soixante mille sept cent soixante (26.760.760) parts sociales de classe F et par huit millions (8.000.000) de Parts Sociales de classe G, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), entièrement souscrites et libérées».

#### Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des parties comparantes, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Borucki, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 juin 2011. Relation: EAC/2011/7787. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100345/267.

(110113832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

#### **Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.449.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104254/11.

(110119700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

#### **Iceo Parallel, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104256/10.

(110119659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.



**II Gattopardo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Level 03 Investments S.A.).**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 107, rue de l'Alzette.  
R.C.S. Luxembourg B 102.715.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104257/11.

(110119392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**LogAxes Austria I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.231.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 129.392.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103606/11.

(110117941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**LogAxes Austria II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.588.100,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 131.735.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103607/11.

(110117940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**Fidelity International Real Estate Fund Company 1, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 129.345.

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "Fidelity International Real Fund Company 1", having its registered office at L-1021 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette, incorporated by deed of the undersigned notary on 2 July 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1706 of 11 August 2007.

The Meeting is presided over by Mr. Claude HELLERS, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Ms Elena DYACHUK, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr. Lionel FANTAUZZO, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As appears from the attendance list, all the TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (12,500) shares representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

1) Change to the financial year so that it shall begin the 1<sup>st</sup> July and shall finish the 30<sup>th</sup> June of the following year.



2) Amendment of article 16 of the Articles so as to read as follows:

The Company's year starts on the 1 July of each year and ends on 30 June of each year.

3) Amendment of article 17 of the Articles so as to read as follows:

Each year, with reference to 30 June, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to modify the Company's current financial year so that it will henceforth run from 1<sup>st</sup> of July and shall end on 30<sup>th</sup> of June of the following year.

The current year that has begun June 1, 2010 will terminate on 30<sup>th</sup> June 2011.

*Second resolution*

The meeting resolves to amend article 16 of the articles of incorporation so as to henceforth read as follows:

“ **Art. 16 Financial year.** The Company's year starts on 1 July of each year and ends on 30 June of each year.”

*Third resolution*

The meeting resolves to amend Article 17 of the articles of incorporation so as to henceforth read as follows:

“ **Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 30 June, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.”

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the person appearing and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille onze, le onze mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée «Fidelity International Real Estate Fund Company 1», avec siège social à L-1021 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 juillet 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2383 du 19 octobre 2007.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude HELLERS, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Elena DYACHUK, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lionel FANTAUZZO, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il ressort de la liste de présence que les DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1) Changement de l'année sociale pour qu'elle commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

2) Modification de l'article 16 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

3) Modification de l'article 17 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Chaque année, au 30 juin, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale qui commencera désormais le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 30 juin de l'année suivante.

L'exercice en cours ayant commencé le 1<sup>er</sup> juin 2010 se terminera le 30 juin 2011.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

“ **Art. 16. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 30 juin, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.»

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. HELLERS, E. DYACHUK, L. FANTAUZZO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2011. Relation: LAC/2011/23269. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104155/104.

(110119056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**LogAxes Austria III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.336.250,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.928.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Juillet 2011.

Référence de publication: 2011103608/11.

(110117939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

**LogAxes Investment Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 190.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.265.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Juillet 2011.

Référence de publication: 2011103609/11.

(110117942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

**Les Pieds dans le Plat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 108.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103611/10.

(110118171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**LIM LOGGING, Société Anonyme.**

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 43.973.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2011103612/11.

(110117750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**LJ Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 108.859.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103614/10.

(110118395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**Losca International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LOSCA INTERNATIONAL S. à r.l.*

Intertrust (Luxembourg)

Référence de publication: 2011103615/11.

(110118576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

---

**Rhune S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.742.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RHUNE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011104457/11.

(110119813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**SEB Global Invest 15 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R.C.S. Luxembourg B 133.429.

—  
EXTRAIT

Madame Barbro Lilieholm a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2011 il a été décidé de coopter Monsieur Peter Kubicki à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Barbro Lilieholm avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011. Le mandat de Monsieur Peter Kubicki prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

1. Monsieur Kjell Norling, avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8, président du conseil d'administration,

2. Monsieur Rudolf Kömen, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Madame Marie Winberg, avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8,

4. Monsieur Peter Kubicki, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104502/20.

(110119711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**SEB Orion 16 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R.C.S. Luxembourg B 133.430.

—  
EXTRAIT

Madame Barbro Lilieholm a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2011 il a été décidé de coopter Monsieur Peter Kubicki à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Barbro Lilieholm avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011. Le mandat de Monsieur Peter Kubicki prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

1. Monsieur Kjell Norling, avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8, président du conseil d'administration,

2. Monsieur Rudolf Kömen, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Madame Marie Winberg, avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8,

4. Monsieur Peter Kubicki, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104503/20.

(110119662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---

**Société de Participation Financière Dalmine Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 40.582.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011104522/13.

(110119473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

---